

01 juin 2018 -18:55

Appartient à Conseil des ministres du 1er juin 2018

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur deux dossiers relatifs à la Régie des bâtiments.

Il s'agit des dossiers suivants :

- le lancement des travaux de restauration et de rénovation de la Cour de justice, Britselei 55, à Anvers en vue de l'hébergement des cours d'appel, du parquet général, de la cour du travail, de l'auditorat général et de la cour d'assises, sous la forme d'un marché global via une procédure ouverte
- la prise en location pour une période de neuf ans du premier étage de l'immeuble sis Herbesthalerstrasse 325 à Eupen pour y accueillir les services de conservation des hypothèques du SPF Finances

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>